

GUIDE DE L'ÉCO-MOBILITÉ DANS LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE

Des solutions pour se déplacer autrement



La mobilité aujourd'hui, quels enjeux ?

Les déplacements en voiture individuelle représentent aujourd'hui **87%**¹ du nombre total de kilomètres parcourus par les personnes. La mobilité physique (circulation de biens et de personnes) constitue le second secteur de consommation d'énergie finale avec **33%**¹ et les transports représentent **23%**² des émissions de Gaz à effet de serre (GES). Sachant que les épisodes de pics de pollution se font de plus en plus nombreux, il est temps de réfléchir à d'autres modes de déplacement !

La transition énergétique repose aussi sur nos décisions par une baisse de la voiture en solo, une économie de carburant et un moindre impact environnemental.

Ce guide a ainsi été réalisé pour proposer des solutions d'écomobilité sur le territoire du Rhône adaptées aux besoins de chacun, que ce soit pour nos déplacements professionnels ou dans notre quotidien.

Nous vous proposons également des liens pour comprendre les enjeux de la mobilité :

Aborder la thématique de l'éco-mobilité, par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) :

www.ademe.fr/ecomobilite-repenser-deplacements-l

Les décisions prises par l'Etat :

www.gouvernement.fr/argumentaire/qualite-de-l-air-plusieurs-mesures-essentielles-entrent-en-vigueur-5240

Les impacts des déplacements sur notre environnement, par l'ADEME :

www.ademe.fr/expertises/mobilite-transport/elements-contexte/impacts-transport-l'environnement

Comparer les effets des différents modes de déplacement sur nos trajets quotidiens :

www.quizz.ademe.fr/eco-deplacements/comparateur/

¹ Le Manifeste négaWatt ² INSEE

Contenu : HESPUL

Carte : Florent Ulatowski

Mise en page : Marion Levert

Crédit photo : Freepik

Nos partenaires du challenge mobilité dans le département du Rhône



Les Transports Publics



Bus, métro, tram, car, train

4

Transports à la demande

5

Aide à la Mobilité



Transports pour les personnes à mobilité réduite

La Voiture Partagée



8

Le covoiturage

9

L'auto partage

10

L'autostop

L'éco-conduite

Les Modes Doux



13

La marche, le vélo

Pédibus et vélobus

Se Déplacer Autrement



14

Plan de déplacement entreprise et inter-entreprises

14

Plan de mobilité

15

L'indemnité kilométrique vélo

15

Le télétravail

15

Le coworking

16

Le challenge mobilité Auvergne-Rhône-Alpes

LES TRANSPORTS PUBLICS



Utiliser les transports publics, c'est faire des économies par rapport à la voiture en solo !



BUS - MÉTRO - TRAM

Ce mode de transport est une bonne alternative pour nos déplacements quotidiens ou ponctuels. Il peut être une première étape sur un trajet en menant par exemple jusqu'à une gare SNCF.

Le réseau de transports en commun de l'agglomération lyonnaise (TCL)

www.tcl.fr
04 26 10 12 12
Application smartphone disponible

Le réseau de bus de l'agglomération Villefranche-Beaujolais « Libellule »

www.buslibellule.com
0 800 350 380

Lignes de Vienne et Agglomération (réseau L'va)

www.lvabus.com
04 74 85 18 51



CAR ET TRAIN

Les lignes de « Cars du Rhône »

www.carsdurhone.fr
0 800 10 40 36

Les lignes de cars de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

www.auvergnerrhonealpes.fr/91-cars-auvergne-rhone-alpes.htm

Le transport ferroviaire

www.oui-sncf.com
(pour trouver un itinéraire dans toute la France)

www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/depliant/recherche
(pour consulter la grille horaire de votre train)

Le vélo est autorisé à bord des trains, et sur réservation dans les cars !



- L'employeur peut financer 50% de votre abonnement
- Des tarifs réduits pour les étudiants et scolaires, personnes en difficulté et familles nombreuses sont proposés
- Des facilités pour l'intermodalité (parcs relais, consignes à vélos,...)



Lorsqu'on a des difficultés à se déplacer
ou en cas d'absence de transports collectifs...



TRANSPORTS À LA DEMANDE

Ce service de transport est orienté vers des publics spécifiques (jeunes, personnes en situation de handicap, personnes en formation, en contrats aidés...). Un véhicule vient vous chercher à votre domicile ou sur un lieu public, et vous emmène directement sur votre lieu de travail ou à proximité. Le trajet s'effectue sur réservation et n'est pas dépendant d'un itinéraire ou d'un horaire fixe.

Transport à la demande « L'va sur demande » de l'agglomération de Vienne Condrieu

<https://www.lvabus.com/transport-a-la-demande>
04 74 85 18 51

Transport à la demande « RésaLib » de l'agglomération de Villefranche-Beaujolais

www.buslibellule.com/Pratique/Services-sur-reservation-ResaLib
0 800 350 380
www.buslibellule.com/Pratique/Plan-par-ligne-RESALIB2

Transport à la demande « CORUS » de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien

<http://www.ouestrhodanien.fr/reseau-corus.html>
04 74 05 06 60



- Permet l'accès à un transport en commun au plus près de chez soi
- Des billets et abonnements qui s'adaptent à votre situation (étudiant, chômeur, famille nombreuse, ...)

AIDE À LA MOBILITÉ



TRANSPORTS POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Les services «Accessibilités» - SNCF

«Accès TER», une aide humaine pour accéder et descendre des trains.
Réservation 48h à l'avance.
accester.aura@sncf.fr / 08 01 01 02 02

OPTIBUS et OPTIGUIDE - TCL

Services collectifs de transport à la demande ou d'accompagnement sur le territoire déservi et à destination des personnes portant un handicap moteur permanent.
optibus-central@keolis.com / 04 37 25 24 24

Réseau SYNERGIHP Rhône-Alpes

Service de transport spécialisé pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.
info@gihp-sa.com / 04 37 72 30 30

TRANSPORTS PUBLICS SOUS CONDITIONS

Ce service de transport est ressemblant au transport à la demande classique cependant il est exclusivement réservé à certaines catégories de la population (selon des critères d'âge, de revenus, de mobilité, de localisation...). Il peut permettre d'accéder à un service ou à un autre moyen de transport en commun dont la desserte est plus fréquente.

Réseau entraide solidarité – Communauté de communes des Monts du Lyonnais

Location de scooter,
plus d'information sur reseauentraide.fr
ou au 06 42 29 26 76

LA VOITURE PARTAGÉE



Pour un trajet convivial,
pratique et économique !

LE COVOITURAGE

Système de transport à part entière, inscrit dans les plans de déplacement urbain (PDU), le covoiturage permet de mutualiser les coûts d'un trajet et de réduire l'impact environnemental lié à l'autosolisme. La Fédération du covoiturage recense un grand nombre d'acteurs du secteur sur l'ensemble du territoire national: www.feduco.org

ÉCHELLE NATIONALE

Le site participatif « Mobicoop » pour aller n'importe où en France

À l'initiative d'une association et entièrement gratuit, il permet de réserver en ligne un trajet ou de déposer une annonce.

www.mobicoop.fr

Le site « Blablacar »

www.blablacar.fr/
Application disponible sur smartphone

FreeCovoiturage

www.freecovoiturage.fr

Le site « Roulez Malin »

Fonctionne à l'échelle nationale avec les mêmes ressources que Mov'ici. Il propose en plus une carte des aires de covoiturage (zones créées pour prendre ou déposer les voyageurs) mise à jour régulièrement.

www.roulezmalin.com
www.roulezmalin.com/aires-covoiturage
Application disponible sur smartphone

ÉCHELLE RÉGIONALE

CARL (covoiturage courte distance avec les auto-écoles)

Les trajets sont réalisés par des élèves en fin de formation pour une distance limitée à 20km.

www.carl-move.com

MOV'ICI

Mov'ici est la plateforme de covoiturage de la région AURA, elle permet de trouver et de proposer des trajets qu'ils soient réguliers ou occasionnels.

<https://movici.auvergnerhonealpes.fr/> ou sur l'application MOV'ICI.

TRAJETS QUOTIDIENS

KLAXIT

www.klaxit.com ou sur l'application mobile

BLABLALINES

Sur l'application Blablalines

LaRoueVert

<http://www.covoiturage-travail.fr/>



Mutualiser le coût de ses trajets
en ne payant pas les frais d'un
véhicule individuel

L'AUTOPARTAGE

L'autopartage c'est l'usage d'un même véhicule par différents usagers. C'est donc une solution idéale si vous n'utilisez pas votre voiture tous les jours: cette nouvelle mobilité s'adapte selon vos besoins quotidiens en vous proposant des voitures disponibles en libre accès. Ce choix limite ainsi grandement les frais liés à la propriété d'un véhicule personnel.

L'autopartage est accessible à tout type de publics: particuliers, entreprises ou associations, et se déploie sous divers modes de fonctionnement, en free-floating ou en boucle par exemple.

CitizLPA

Disponible (notamment à proximité des gares) sur les territoires du Grand Lyon, de Villefranche-sur-Saône et de Vienne Condrieu.

lpa.citiz.coop/

BLUELY

Véhicules 100% électriques disponibles sur l'agglomération lyonnaise.

www.bluely.eu

Getaround

Location de véhicules entre particuliers, permet de réserver une voiture ou de louer son véhicule personnel.

<https://fr.getaround.com/> et sur l'application Getaround

Koolicar

Location de véhicules entre particuliers, permet de réserver une voiture ou de louer son véhicule personnel.

www.koolicar.com et sur l'application mobile Koolicar

D'autres types de solutions pour faciliter le partage automobile sont à découvrir selon les intercommunalités (page...).



Informations concernant le covoiturage et l'assurance

www.ffa-assurance.fr/content/covoiturage-et-assurance?cc=fn_7300

- Réduire son impact environnemental
- Faire des économies



Du covoiturage spontané
pour changer sa routine et faire
de nouvelles rencontres

L'AUTOSTOP

Des lieux de stop peuvent être clairement identifiés avec des panneaux et des aménagements sur le bas côté. Des conducteurs et des autostoppeurs peuvent adhérer à une charte de bonne conduite. En échange, des éléments d'identification sont remis pour participer à cette démarche (ex : macaron,...). Ce mode de transport existe depuis longtemps, il se développe de plus en plus et est aujourd'hui facilité par des endroits identifiés ou des lignes dédiées.

L'initiative autostop « Lève ton pouce »

Ce site internet nous conseille sur les meilleurs points pour arrêter les automobilistes en fonction de la direction que l'on prend. Mais cela fonctionne uniquement dans le sens Lyon vers le reste du Rhône. Le site propose la même démarche sur l'ensemble des principales villes françaises.

www.facebook.com/levetonpouce.fr

Application disponible sur smartphone (Google Play uniquement)

L'application « Autostop »

Met en relation les conducteurs souhaitant faire du covoiturage et des autostoppeurs grâce à la géolocalisation. Il n'y a pas de réservation, la mise en lien se fait en temps réel, sans enregistrement de mode de paiement. Ce système repose sur une charte de valeurs, le choix de faire payer ou non le trajet étant laissé aux covoitureurs.

www.autostop-france.fr

Application disponible sur smartphone (Appstore uniquement)

D'autres initiatives et solutions permettant l'autostop sont à découvrir selon les intercommunalités (page...).



- Réduire son impact environnemental
- Passer un moment convivial



Pour réduire nos dépenses en carburant,
diminuer les risques d'accident,
respecter l'environnement



L'ÉCO-CONDUITE

La voiture est un mode de déplacement qui peut être dans certains cas indispensable. Conscients de ce constat, nous vous proposons d'adopter l'éco-conduite, conduite automobile économe en carburant, écologique et économique. Cette pratique peut s'additionner au covoiturage pour limiter l'impact de notre véhicule sur l'environnement.

Les conseils simples de l'ADEME

<https://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/deplacements/choisir-voiture-adopter-lecoconduite/adopter-leco-conduite>

Les conseils avancés du site « Éco-conduite »

<http://www.ecoconduite.org/>

L'application smartphone GECO Air

GECO Air est une application mobile gratuite. Elle calcule en temps réel et en fonction du trajet parcouru, le mode de conduite idéal à adopter et prodigue au conducteur des conseils en temps réel pour améliorer sa conduite.

3 GESTES SIMPLES À ADOPTER



- Conduire en douceur
- Entretenir régulièrement son véhicule
- Respecter les limitations de vitesse

Pour garder la forme
en toute liberté !

LES MODES ACTIFS



Les principaux modes actifs sont la marche et le vélo mais on peut aussi y intégrer la trottinette, les rollers, le skateboard etc. Ces modes combinent plusieurs avantages, ils permettent de se maintenir en forme, de ne pas consommer d'énergie (autre que l'énergie physique), ils sont aussi économiques et s'adaptent bien à l'intermodalité. Sur des courtes distances en milieu urbain, le vélo est même plus rapide que les autres modes (source ADEME).



LA MARCHÉ

8000 pas par jour, c'est la moyenne à maintenir pour rester en forme ! Plutôt qu'attendre le bus ou le tramway, pourquoi ne pas marcher jusqu'au prochain arrêt ? C'est moins d'attente et de stress et on en profite pour se promener.

De nombreuses applications sur smartphone existent pour enregistrer de manière automatique
→ le nombre de pas réalisés sur une journée.



LE VÉLO



- Le vélo facilite l'intermodalité
- Les collectivités aménagent chaque année un peu plus de pistes cyclables
- Le VAE permet de parcourir des distances plus longues et de grimper les côtes plus facilement



→ **Les conseils pratiques de la fédération française des usagers de la bicyclette**

www.fub.fr

→ **Trouver un itinéraire grâce à Géovélo**



Ce site national permet de calculer l'itinéraire à vélo le plus rapide et empruntant le plus possible d'infrastructures routières dédiées au vélo (pistes et bandes cyclables, voies de bus/vélo...).

www.geovelo.fr/france/itinerary
Application disponible sur smartphone

→ **La vélo-école**

La vélo-école propose des cours et un accompagnement personnalisé pour apprendre à rouler en toute sécurité et en autonomie en ville.
À Lyon, la Maison du Vélo/Pignon sur Rue accompagne les adultes sur cette thématique :

www.pignonsurruerue.org

● **Le service de location de l'agglomération lyonnaise « Vélo'v »**

www.velov.grandlyon.com/
Application disponible sur smartphone

● **Investir dans un VAE (vélo à assistance électrique)**

C'est un vélo équipé d'un moteur électrique et d'une batterie rechargeable. Cette assistance électrique a pour objectif de fournir un complément au pédalage. Nul besoin de permis ni d'immatriculation si l'assistance électrique ne dépasse pas les 25km/h.

www.buzibi.fr/FAQ-pg-3.

● **Des aides à l'achat**

Avec l'aide d'Etat : www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique

Avec la SNCF : www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/gares/services/velos-pliants

Plus d'information sur les solutions adaptées au vélo à découvrir dans nos pages dédiées aux collectivités du Rhône (page...).



PÉDIBUS ET VÉLOBUS

Principe : ramassage scolaire pédestre ou à vélo encadré par des parents accompagnateurs.
Se dit également « carapatte », « caravanne à pattes » ou « caracycles »

- **Retrouvez des informations sur l'éco-mobilité scolaire sur le site internet de l'ADEME**

<https://www.ademe.fr/collectivites-secteur-public/integrer-lenvironnement-domaines-dintervention/mobilite-transports/dossier/ameliorer-deplacements-scolaires-universitaires/carapatte-caracycle>

- **Pour mettre en oeuvre un Plan de Déplacements Établissements Scolaires (PDES)**

Le PDES est une démarche encouragée par l'ADEME et les pouvoirs publics, portée par les établissements scolaires. En tant que parents, vous pouvez être initiateurs du PDES auprès de la direction de l'école de vos enfants.

https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/90895_7857-plaquette-pdes.pdf

OPTIMISER SES DÉPLACEMENTS



PDE / PDIE

Le Plan de Déplacements Entreprise (PDE) est un projet d'entreprise qui peut s'inscrire dans une démarche qualité ou dans un système de management environnemental pour organiser et faciliter les déplacements des salariés. Le Plan de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE) est quant à lui sensiblement identique au PDE. La seule différence est le périmètre d'application qui va concerner plusieurs entreprises.

Toutes les informations sur les PDE/PDIE par l'ADEME

<https://www.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/reduire-impacts/optimiser-mobilite-salaries/dossier/plan-mobilite/plan-mobilite-quest-cest>

Rapport d'étude sur la mise en place d'un PDE en milieu rural (zones d'activités de la commune de Neulise -42) par Camille Mallarte

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00877983/document>



PLAN DE MOBILITÉ

Le plan de mobilité permet d'optimiser les déplacements des individus d'une même structure en les orientant vers des solutions plus durables. Les PDM peuvent s'appliquer aux entreprises (plan de déplacements d'entreprises) mais également aux établissements scolaires, à des zones d'activités (plan de déplacements inter-entreprises (PDIE)) ou à des administrations. Ces plans permettent de proposer des solutions de déplacements alternatives parmi lesquelles on trouve des facilitations au covoiturage, des liaisons avec les réseaux de transports en commun ou encore des aides pour encourager l'usage du vélo...Le PDM est obligatoire pour toutes les structures de plus de 100 travailleurs.

PDM de l'est Lyonnais: <https://pdm-lyon.fr/>



Diversifier ses
pratiques pour
limiter son impact
environnemental



L'INDEMNITÉ KILOMÉTRIQUE VÉLO

Décision volontaire de la part de l'employeur, celui-ci peut décider d'indemniser les salariés qui viennent au travail en vélo, au même titre que les autres indemnités de transport existantes. Cette initiative ouvre des possibilités de crédits d'impôts sur les sociétés si l'entreprise investit dans la pratique du vélo à destination de ses salariés (achat de vélos, protections, infrastructures...).

www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F33808



LE TÉLÉTRAVAIL

Grâce aux technologies numériques, certaines missions professionnelles peuvent être effectuées en télétravail. L'organisation et les missions dévolues aux salariés se préparent d'un commun accord avec la direction de l'entreprise. Le télétravail doit être mis en place dans le respect de certaines règles, dès l'embauche du salarié ou par la suite. Cette option de la non mobilité a un impact positif sur plusieurs facteurs : la réduction des gaz à effet de serre (GES), les temps de trajets professionnels, la sécurité routière et la congestion de certains axes routiers.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13851



LE COWORKING

Le coworking est un espace de travail partagé qui présente de nombreux avantages. Il peut permettre d'éviter de louer des locaux coûteux, de ne pas se déplacer jusqu'à son lieu de travail tout en étant dans un espace de travail aménagé mais aussi de lutter contre l'isolement pour ceux qui travaillent seul. C'est également un outil qui est flexible car il peut être réservé pour quelques heures, plusieurs jours voire un an.



LE CHALLENGE MOBILITÉ

Chaque année depuis 2011, les salariés d'Auvergne-Rhône-Alpes ont l'occasion de tester un déplacement domicile-travail par d'autres moyens que la voiture individuelle. C'est le défi inter-établissements :

« Challenge Mobilité : Pour un jour ou tous les jours, au travail, j'y vais autrement », dont HESPUL est relais local sur le Rhône (hors Métropole de Lyon).

Le but du challenge est de promouvoir les solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle pour accompagner les changements de comportement. Cette initiative s'adresse à tous les établissements privés ou publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, quelle que soit leur taille. Ce sont eux qui s'inscrivent et qui mobilisent leurs salariés. Le jour du challenge, chaque établissement recense les salariés qui sont venus au travail autrement qu'en voiture solo (y compris ceux qui le font déjà régulièrement). Un classement local et régional des établissements est établi et les plus exemplaires sont récompensés lors d'une cérémonie.

+ d'informations : www.challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr

Livret de retour sur la participation : <http://www.hespul.org/wp-content/uploads/2018/08/livret-retour-participation-challenge-mobilite-2018.pdf>

Votre référent dans le département du Rhône : Maïté Garnier, chargée de projet éducation à l'énergie et de projets européens au sein de l'association Hespul - 04 37 47 96 96 - maite.garnier@hespul.org

Témoignage

ABCIS, Association d'entrepreneurs du sud-ouest Lyonnais

« L'objectif [de participer au challenge] est d'attirer l'attention sur la problématique du déplacement du dernier kilomètre sur notre territoire, car il constitue aujourd'hui un véritable frein au recrutement dans nos zones d'activités pourtant très fortes économiquement. Nos marques employeurs souffrent de ce défaut d'accès.

Faire partir du podium du challenge mobilité 2019 est pour nous une marque d'encouragement à aller plus loin. En effet il est temps de développer toutes les solutions possibles pour améliorer la mobilité et sauver notre planète. C'est pourquoi il est primordial de faire travailler la force publique avec les entreprises afin de trouver des solutions pérennes et financièrement acceptables pour tous.

[Sur la navette du dernier kilomètre] C'est pour faire changer les choses de façon collective qu'est née sous l'impulsion de l'ABCIS et de plusieurs entreprises locales la navette des entreprises. Le but est d'offrir de nouvelles possibilités de mobilité mais également changer les façons de faire des "plus anciens". [...] Cette initiative s'est développée sur du financement participatif d'entreprises de bonne volonté. Mais ce fonctionnement commence à peser lourd sur les entreprises qui estiment que cela est du ressort des pouvoirs publics. »

Témoignage de Stéphane Gonzalez,
Président de l'ABCIS



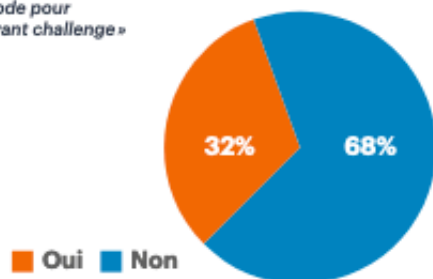
Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes : quels effets sur les comportements de mobilité

Retour sur l'enquête aux salariés - Novembre 2019 - Nombre de répondants 1334

7/10

Lorsqu'ils prennent part au Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes, près de **7 automobilistes sur 10 modifient leurs habitudes de déplacements.**

Changement de mode pour les « autosolistes avant challenge »



31%

d'entre-eux estiment que **leur seule participation** au Challenge Mobilité a permis leur changement d'habitude.

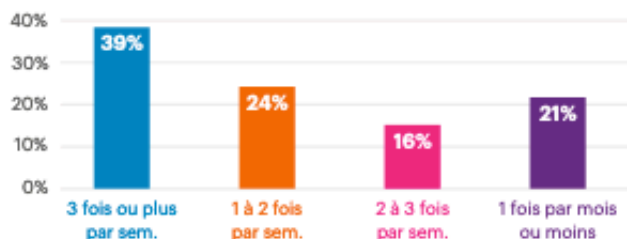
38%

Suite au challenge, la **mise en place de mesures incitatives par leur établissement à encourager 38%** d'entre eux à se tourner vers un mode alternatif.

63%

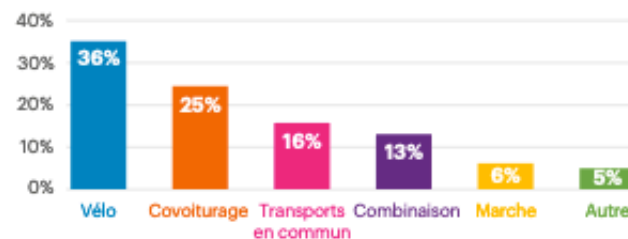
des **autosolistes** en report modal le jour du Challenge Mobilité ont changé leurs habitudes de déplacements de manière régulière (au moins une fois par semaine).

Fréquence d'utilisation des nouveaux modes alternatifs



Le **vélo** et le **covoiturage** sont les pratiques privilégiées pour le report modal de la voiture vers un mode alternatif.

Mode de transport utilisé par les automobilistes avant challenge



92% des répondants souhaitent participer au Challenge Mobilité en 2020

* Référence aux kilomètres parcourus en voiture sans passager

TRANSPORTS PAR EPCI



Des solutions locales, propres à chaque regroupement de communes existent. Pour vous faciliter l'usage de ce guide, nous y dédions les pages ci-après.

CA de l'Ouest Rhodanien (COR)	CC Pays de l'Arbresle (CCPA)
CA Vienne Condrieu	CC Pays Mornantais (COPAMO)
CA Villefranche Beaujolais Saône	CC Pays de l'Ozon
CC Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD)	CC Saône Beaujolais (CCSB)
CC Est Lyonnais (CCEL)	CC Vallée du Garon (CCVG)
CC Monts du Lyonnais (CCMDL)	CC Vallons du Lyonnais (CCVL)



CA Vienne Condrieu

Transports publics

Réseau de transport L'va – 8 lignes urbaines
Plus d'informations : www.lvabus.com

Transport à la demande

L'va sur demande – 8 zones de transport à la demande pour tous avec plus de 300 points d'arrêts.
Inscription par mail lvasurdemande@ratpdev.com ou par téléphone
Plus d'informations : www.lvabus.com/

Aide à la mobilité

L'va sur demande entreprises – service desservant les ZA des Platières (Chasse-sur-Rhône), ZA du Saluant (Reventin-Vaugris) et ZA du Rocher (Estrablin) depuis les gares SNCF les plus proches.
Plus d'informations: www.lvabus.com/

L'va Service PMR – Transport à disposition des personnes ayant un handicap moteur (possédant une carte d'ayant droit) et résidant sur une des 18 communes de l'agglomération

Voiture partagée

Plusieurs aires de covoiturages :

Centre commercial Chasse Sud,
Intermarché Contact de Villette de Vienne, Ampuis, Condrieu, Les Haies
La CA propose également des tarifs de stationnement préférentiels pour les covoitureurs.
En savoir plus : vienne.fr/vienne-pratique/se-deplacer/stationnement

Autopartage

Le Parc naturel régionale du Pilat met en place un service d'autopartage.
Plus d'informations : www.parc-naturel-pilat.fr/

Véhicules hybrides et thermiques

Service CITIZ – 7 véhicules disponibles
24h/24Inscription à la maison de la mobilité ou sur le site : alpes-loire.citiz.coop

Modes actifs

Location de vélos

Vienne Condrieu Tourisme loue 25 vélos urbains ET 8 VAE. Renseignements sur : www.vienne-condrieu.com/

Axes cyclables

50 kilomètres de voie cyclable incluant ViaRhôna, un itinéraire suivant le Rhône de la Méditerranée au lac Léman (www.viarhona.com)

CA de l'OUEST RHODANIE (COR)

Transports publics

Cars du Rhône – Lignes 116, 217, 236, 237, 239, 240, 261 et 265.
Plus d'informations sur le site www.carsdu-rhone.fr

Transport à la demande

CORUS – Inscription obligatoire en mairie.
Plus d'informations sur le site de la COR : www.ouestrhodanien.fr/transport-demande.html

Voiture partagée

Covoiturage en station

Covoit'ici et Covoit go Ouest Rhodanien
Toutes les informations sur le site de la COR : www.ouestrhodanien.fr/covoiturage-spontane.html

Autopartage

Autopartage avec la COR
Toutes les informations sur le site de la COR : www.ouestrhodanien.fr/autopartage.html

Véhicules électriques

Location de véhicules électriques sur réservation de 18h à 7h du matin la semaine et toute la journée les week-end et jours fériés.
Plus d'informations sur le site de la COR : www.ouestrhodanien.fr/vehicule-electrique.html

Modes actifs

- ByCor – VAE en libre-service en gare de Tarare et Amplepuis
- Location de VAE à Amplepuis et Lamure-sur-Azergues (Clear Energy Planet)
Plus d'informations sur le site de la COR : www.ouestrhodanien.fr/velos-a-assistance-electrique.html



CA Villefranche Beaujolais Saône

Transports publics

Bus

Réseau Libellule – 9 lignes urbaines

Toutes les informations sur les lignes et les horaires sur le site : www.buslibellule.com

Cars

Cars du Rhône – Les lignes 115, 118, 217, 236 et 265 desservent le territoire.

Plus d'informations sur le site www.carsdurhone.fr

Transport à la demande

RésaLib – services de transport sur réservation

Réservation sur le site internet <https://reservation.buslibellule.com> ou par téléphone

Toutes les informations sur ce service sur le site : www.buslibellule.com

CC Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD)

Transports publics

Bus

Saônibus de la gare d'Anse vers Reyrieux.

TCL – Ligne 21 de Gare de Vaise vers Chasselay

Cars

- Cars du Rhône – Les lignes 115, 118 et 217 desservent le territoire.

Plus d'informations sur le site www.carsdurhone.fr

- Autocars de la vallée d'Azergues – TER numéro 20

Aide à la mobilité

Transport pour Personnes Isolées – Transport à la demande pour les habitants de la CC localisés à plus d'1 kilomètre d'un réseau de transport ou ayant des difficultés de déplacements.

Plus d'informations sur le site : www.cc-pierresdorees.com

Voiture partagée

Autostop connecté (en partenariat avec la SNCF)

– 14 panneaux, en direction des gares d'Anse et Lozanne

Modes actifs

Location

Location de trottinettes électriques dans la forêt de la Flachère

Plus d'informations sur le site : www.escape-ride.com

Axes cyclables

Viasaona – itinéraire cyclable traversant le pont de St-Bernard pour rejoindre le Bordelan

CC Est Lyonnais (CCEL)

Transports publics

TCL – Lignes 1E, 28, 30, 32, 47 et 48

Plus d'informations sur www.tcl.fr

Modes actifs

Tous les axes cyclables du territoire de l'Est Lyonnais accessibles sur www.ccel.fr

CC Monts du Lyonnais (CCMDL)



● Transports publics

Cars du Rhône – Les lignes 2EX, 142, 251 et 605 desservent le territoire.
Plus d'informations sur le site www.carsdurhone.fr

● Aide à la mobilité

Transport solidaire à la demande – Service destiné aux habitants du territoire sous conditions.

Tous les renseignements sur le site www.cc-montsdulyonnais.fr

Initiatives d'associations

Réseau Entraide Solidarité – location de scooters aux personnes sans moyens de mobilité.
www.saint-laurent-de-chamousset.fr/decouvrir-le-village/associations/sociales-et-services/reseau-entraide-solidarite.html

● Voiture partagée

Covoiturage solidaire & auto-stop participatif

Plus d'informations sur le site : beta.cc-montsdulyonnais.fr

● Modes actifs

L'office de tourisme du territoire loue des vélos à assistance électriques.

Plus d'informations sur le site : www.tourisme.cc-montsdulyonnais.fr

● Optimiser ses déplacements

Bien plus qu'un bureau – Espace de coworking privé situé à Saint-Symphorien-sur-Coise

Toutes les informations sur www.bienplusqu1bureau.fr

CC Pays de l'Arbresle (CCPA)

● Transports publics

- Navette – Déplacement le vendredi matin (jour de marché) à l'Arbresle

Plus d'informations sur le site : www.mairie-larbresle.fr

- Cars du Rhône - Les lignes 116, 142, 237, 241 et 258 desservent le territoire.

Plus d'informations sur le site www.carsdurhone.fr

Transport à la demande

La baladeuse – Trajets de Courzieu vers vos lieux de rendez-vous ou vers les marchés locaux

Plus d'informations sur www.courzieu.com/mes-deplacements

● Aide à la mobilité

- Aide à la mobilité individuelle (AMI) – Service disponible pour les résidents du territoire sous conditions, www.paysdelarbresle.fr

- Transports des aînés – Fleurieux-sur-l'Arbresle le vendredi matin - Plus d'information auprès de la mairie.

● Modes actifs

Intersport – le magasin de sport situé à l'Arbresle loue des vélos

● Optimiser ses déplacements

L'espace entrepreneuriat à l'Arbresle, renseignements sur www.paysdelarbresle.fr



CC Pays Mornantais (COPAMO)

Transports publics

Cars du Rhône - Les lignes 114, 120, 133, 145, 154, 166 et 251 desservent le territoire.
Plus d'informations sur www.carsdurhone.fr

Aide à la mobilité

AMAD – L'association d'aide de maintien à domicile du Pays Mornantais propose une solution de transport sous conditions.
Plus d'informations sur www.cc-paysmornantais.fr/transport-accompagne.html ou au 04.78.19.94.07

Voiture partagée

Coup d'Pouss – Autostop organisé sur des courtes distances dans les communes de Chaussan, Orléanas, Saint-Laurent-d'Agnay et Soucieu-en-Jarrest.
www.coupdpouss.com

Modes actifs

L'office de tourisme de la COPAMO loue des vélos (4 VAE, 2 VTT et 2 VTC).

CC Saône Beaujolais (CCSB)

Transports publics

Cars

Cars du Rhône - Lignes 118, 235 et 236
www.carsdurhone.fr
Cars de l'Ain – Lignes 113, 114 et 120
www.auvergnerrhonealpes.fr/372-ain.htm
Cars de la région – Ligne 25

Navette

Navette intercommunale Saint-Jean-d'Ardières/
Belleville
www.mairie-saint-jean-dardieres.fr

Aide à la mobilité

TAD – www.cc-saonebeaujolais.reseaudesintercoms.fr

Modes actifs

Axe cyclable Beaujeu-Belleville
Ce dispositif vise à faciliter l'usage du vélo sur un secteur géographique où les salariés et les habitants des communes sont proches de la voie verte.
www.velo-et-voie-verte-en-beaujolais.fr

CC Pays de l'Ozon

Transports publics

Cars

Cars du Rhône - Les lignes 111, 112, 113 et 252 desservent le territoire.
Plus d'informations sur le site www.carsdurhone.fr

Navettes

Navettes TER depuis Communay et Ternay en rabattement vers la gare de Sérézin-du-Rhône / SNCF (Ligne TER n°5 Marseille/Lyon).

Optimiser ses déplacements

Coworking privé

Espace Coworking – Un espace situé parc d'activités du Pontet à Saint-Symphorien-d'Ozon
Toutes les informations sur locationbureaux-lyon-sud-est.fr

Coworking public

Espace de travail partagé situé dans la commune de Communay
Toutes les informations sur www.communay.fr



CC Vallée du Garon (CCVG)

Transports publics

Cars

Cars du Rhône - Les lignes 114, 119, 120, 145 et 155 desservent le territoire.

Plus d'informations sur le site www.carsdurhone.fr

Navettes

- Navette municipale de Brignais – Réservée aux habitants de Brignais, relie la commune à Saint-Genis-Laval

Plus d'informations sur le site brignais.com/vivre-a-brignais/transports-et-deplacements/

- Navette des entreprises – Reliant la gare de Brignais à la zone d'activités de Sacuny (1 aller-retour par jour)

Plus d'informations sur le site brignais.com/vivre-a-brignais/transports-et-deplacements/

Modes actifs

Axe de la vallée du Garon – un axe dédié aux modes actifs reliant 5 communes du territoire

Plus d'informations sur le site www.ccvalleedugaron.com/vivre-et-habiter/voies-de-circulation-douces/

Optimiser ses déplacements

OCW Coworking – espace de coworking à Brignais

Toutes les informations sur le site www.ocw.fr

CC Vallons du Lyonnais (CCVL)

Transports publics

Bus

TCL – Les lignes 2EX, 11, C24, C24E, 73 et 73E desservent le territoire.

Plus d'informations sur le site TCL : www.tcl.fr

Cars

Cars du Rhône - Les lignes 2EX, 147 et 166 desservent le territoire.

Plus d'informations sur le site www.carsdurhone.fr

Navettes

Navette communale à Vaugneray

Toutes les informations sur le site www.vaugneray.com/fr

Voiture partagée

Ligne d'autostop participatif entre Thurins et Yzeron

Modes actifs

Location

Boutique de VTT électriques à Pollionnay, possibilité de location

Plus d'informations sur le site www.loisirs-vtt.fr

Axe cyclable

Voie verte reliant Grézieu-la-Varenne à Sainte-Consorce



HESPUL

14 place Jules Ferry, 69006 Lyon

Tél. : +33 (0)4 37 47 80 90

Courriel : info@hespul.org

www.hespul.org / Twitter : [@hespul](https://twitter.com/hespul)